

MONSIEUR LE MAIRE

vous informe



• • • • • C.C.V.E. La pose de la première pierre pour la réhabilitation de l'Aquastade du Val d'Essonne à Mennecy.



Le 25 février dernier, une étape importante a été atteinte, certes symbolique, mais celle-ci marque aussi, la dernière ligne droite avant et enfin la réouverture après 8 années de fermeture de cet équipement, tant attendu.

La phase de travaux, en cours de démarrage, est prévue jusqu'au début de l'année 2019 où l'Aquastade du Val d'Essonne proposera un équipement neuf et moderne mettant à disposition un espace d'escalade pour les plus jeunes, un hall d'accueil, des vestiaires entièrement refaits, une halle des bassins (olympique, d'apprentissage, d'activités multi-usage, et un coin des familles avec pataugeoire et espace ludique) qui s'ouvrira sur un solarium minéral et végétal, un espace bien-être humide (comprenant notamment hammam, sauna, douches massantes et bains à remous), un espace de remise en forme sèche (salle cours collectifs et salle cardio-training), le tout en proposant une accessibilité totale du bâtiment aux personnes en situation de handicap.

Cet équipement multidimensionnel s'adressera à tous les types de public pour répondre à leurs attentes et leur besoin et leur proposera :

1. L'apprentissage de la natation mais aussi performance et progrès, dans les cours, les clubs, et avec les scolaires ;
2. La baignade : l'équipement proposera une forte dimension ludique et permettra de venir s'amuser en famille et entre amis ;
3. Le sport et la santé : l'Aquastade permettra à ceux qui souhaitent avoir une pratique physique de venir y faire du sport régulièrement ;
4. Le bien-être ;
5. La partie grimpe, particularité du nouvel équipement.



Phases de travaux à venir :

Février - Avril 2017 :

Installation de chantier

- Réalisation des aires de manœuvre et de stockage, mise en place et location de la base vie pour le personnel, signalisation.

Avril - Août 2017 :

Travaux préparatoires

- Dépose du toboggan polyester, de l'escalier d'accès, des systèmes de couverture, des lanterneaux pour toutes les zones hors hall d'accueil et la toiture mobile existante.
- Dépose des menuiseries extérieures aluminium et métalliques de l'ensemble du bâtiment.

Démolition

- Anciens vestiaires, murs non porteurs, faux plafonds, mobiliers, hammam, sauna, pataugeoire extérieure, pédiluves, aménagements extérieurs, poste de transformation, jeux, etc.
- Chargement et évacuation des gravats aux décharges sélectives.

Juin - Octobre 2017 :

Travaux de gros œuvre

- Dans le bâtiment, réalisation sur la structure existante qui aura été rénovée et nettoyée.
- Réutilisation et réfection des bacs tampons existants.

Octobre 2017 - Mars 2018 :

- Travaux de toiture sur les bassins

- Travaux de couverture et de façades, menuiseries extérieures

Janvier 2018 - Octobre 2018 :

Travaux de second œuvre

- Création de cloisons, menuiseries intérieures, peintures, sols et plafonds, mise en place des équipements de piscine, de sauna, de hammam, finalisation des vestiaires.

Bien à vous !

Votre Maire Jean-Luc GOUARIN

Vice-Président à la CCVE en charge des Sports